

RENTRÉE SOLENNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.



UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE NANCY.

RENTÉE SOLENNELLE  
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 15 Novembre 1858.



NANCY,

GRIMBLLOT, V<sup>o</sup> RAYBOIS ET C<sup>ie</sup>, IMPRIM.-LIBR. DE L'ACADÉMIE DE NANCY,  
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 123.

1858.



# FRAGMENTS DU RAPPORT

SUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1857-58,

PRÉSENTÉ PAR M. Ed. SIMONIN

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

AU

CONSEIL ACADÉMIQUE

DANS LA SESSION DE NOVEMBRE 1858.

---

**MONSIEUR LE RECTEUR,**  
**MONSEIGNEUR,**  
**MESSIEURS,**

Le rétablissement du baccalauréat ès lettres, à l'entrée de la carrière médicale, a une importance si grande que ce fait doit, naturellement, prendre place en tête de la revue de l'année 1857-1858. Plusieurs fois, l'École de Nancy avait exprimé, sur cette importante question, à Messieurs les Inspecteurs généraux une opinion semblable à celle des autres corps enseignants, et par conséquent, aujourd'hui, elle s'associe pleinement au vif sentiment de satisfaction et de gratitude éprouvé par le corps médical tout entier. Pour faire bien comprendre ce sentiment, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à la lettre officielle même le passage qui résume d'une manière si élevée les raisons qui ont prévalu, pour exiger le diplôme de bachelier ès lettres des aspirants au doctorat. « L'art de guérir, si précieux pour l'humanité, » exige pour être cultivé et appliqué avec succès, autant d'effort,

» d'intelligence et de jugement, que de connaissances théoriques  
» et pratiques. Sans nul doute, le docteur en médecine, digne de  
» ce nom, doit avoir étudié laborieusement, et la structure du  
» corps humain, et les phénomènes morbides, et la matière médi-  
» cale, et c'est d'abord aux procédés de l'observation la plus at-  
» tentive qu'il consacre ses forces et ses veilles. Mais l'observation  
» elle-même serait stérile, si toutes les ressources d'un esprit  
» juste, actif, pénétrant ne venaient, tout à la fois, l'assurer et  
» l'étendre. Il faut que la médecine, luttant contre les maladies  
» de l'homme, connaisse l'homme tout entier dans sa double es-  
» sence physique et morale.

» C'est en spiritualisant ainsi la science médicale, si riche d'ail-  
» leurs d'enseignements positifs, que notre époque, répudiant les  
» systèmes absolus, a si largement constitué l'art de guérir, et l'a  
» placé au sommet des professions sociales. Pourquoi donc dis-  
» penserait-on les aspirants au doctorat en médecine de l'épreuve  
» générale des études littéraires ? Mais ce sont ces études qui don-  
» nent au goût, au cœur et à l'esprit les tendances les plus déli-  
» cates et les impressions les plus heureuses. Le médecin attaché  
» à des travaux infinis, consulté dans toutes les classes de la so-  
» ciété, pour tous les maux qui affectent le corps et l'intelligence,  
» obligé à tant de discernement et d'action morale, doit être,  
» avant tout, préparé à l'apprentissage scientifique par une in-  
» struction littéraire complète. En négligeant les humanités, il  
» néglige un élément indispensable pour lui, il écarte un moyen  
» de succès et d'influence, et il crée, peut-être, un véritable ob-  
» stacle à l'autorité comme au progrès de l'art qu'il exerce. »

Messieurs, dans ce passage qui justifie, si heureusement, le re-  
tour de la prédominance littéraire dans la préparation à nos études  
spéciales, il y a, selon nous, bien des idées d'avenir. Ne de-  
vons-nous pas espérer que, bientôt, grâce à l'impartiale initiative  
du ministre à qui nous devons cette haute et brillante appréciation  
de l'art médical qui vient d'être citée, nous aurons, successi-  
vement, la solution des questions graves et nombreuses qui se  
rapportent à l'organisation de l'étude même de la médecine, et,  
ne devons-nous pas aussi trouver dans ce document important le

présage de la réalisation, devenue de plus en plus urgente, des vœux formés par l'École et formulés par le Conseil académique de Nancy.

Mais les progrès à réaliser ne doivent point faire oublier ceux qui, déjà, sont accomplis, et il convient de faire connaître comment la dernière année a, encore, été heureuse sous plusieurs rapports.

On sait que les votes émis, en 1857, au sein du Conseil général de la Meurthe et du Conseil municipal de Nancy, avaient rendu possible le complément du personnel enseignant créé par le décret du 6 décembre 1854. Cette année, les trois professeurs adjoints qui doivent associer leurs efforts à ceux des huit professeurs titulaires ont été désignés, et le nombre des quatre professeurs suppléants, momentanément réduit par suite de l'avancement de deux de ces fonctionnaires, doit dans quelques jours être élevé, de nouveau, au chiffre fixé par le décret constitutif.

C'est avec bonheur que nous avons vu M. le docteur Grandjean apporter, à titre d'adjoint, sa grande expérience à l'instruction des élèves, et partager avec nous le professorat de la clinique chirurgicale, à l'instant où M. le docteur Xardel, déjà éprouvé dans l'enseignement, prenait place au même titre, près du professeur de clinique médicale. Désormais, dans les divers services de l'hôpital Saint-Charles, les élèves, en recevant de plusieurs professeurs des leçons basées, presque toujours, sur des théories semblables, seront toutefois initiés à un plus grand nombre de procédés thérapeutiques, car, pour atteindre le but définitif du praticien, c'est-à-dire, la guérison ou le soulagement des malades, des moyens très-divers peuvent être mis en usage, et les études particulières faites par chacun des professeurs justifient dans sa pratique le choix d'agents médicamenteux ou de procédés opératoires qui lui sont plus spécialement familiers.

M. le docteur Poincaré, chef des travaux anatomiques de l'École, depuis quatre années, a été nommé également professeur adjoint, et il a été attaché aux chaires d'anatomie et de physiologie. Avant cette dernière nomination, il avait fait ses preuves de savoir dans le cours complémentaire d'anatomie prescrit par le

règlement d'études du 2 avril 1857, et, à peine nommé professeur, il a été chargé de donner au cours important de physiologie les larges développements indiqués dans le nouveau règlement dont il vient d'être question.

Au moment où deux de nos confrères quittaient la suppléance des cours, l'École perdait M. le docteur Bastien, professeur suppléant d'anatomie et de physiologie. Toutefois ce savant et habile anatomiste n'est point enlevé à la science : Paris l'a retenu. Notre confrère est devenu, à la suite d'un sérieux concours, prosecteur de l'amphithéâtre des hôpitaux, et, dès lors, il n'a pu faire à Nancy que des apparitions très-courtes, mais suffisantes pour que sa retraite motivât de vifs regrets.

Après l'indication des décisions ministérielles qui ont permis d'étendre l'instruction offerte aux élèves, il convient de vous faire connaître, Messieurs, un don considérable de livres fait à l'École de Nancy par Madame Humbert du Ménil. Lorsque les divers services de notre établissement auront été installés dans un local mieux approprié à leurs besoins, les élèves pourront trouver de nouvelles facilités d'études dans cette riche collection d'ouvrages réunis par M. le docteur Humbert père, et par M. le docteur Humbert fils, son collaborateur dans les savantes et ingénieuses applications de l'art orthopédique qui, dans la Meuse, ont donné à l'établissement de Morlaix une célébrité scientifique.

Votre attention, Messieurs, fixée d'abord sur les actes qui sont complètement propres à l'année 1857-1858 devrait maintenant être ramenée sur les faits scolaires qui se reproduisent à chaque exercice, en offrant, chaque fois, une importance relative. Mais nous aurions l'apparence de répéter les faits de l'an dernier en reproduisant, ici, les détails fournis au Conseil académique sur les inscriptions prises sur les registres de l'École, sur les buts divers que se proposent les élèves, au point de vue des titres professionnels, sur la discipline et le résultat des examens de fin d'année. Il nous a seulement semblé utile de tirer des renseignements scolaires l'indication rapide des résultats des deux sessions ouvertes, en septembre, pour les examens des candidats aux titres professionnels. Dans la session destinée aux officiers de



santé et aux sages-femmes, un seul candidat s'est présenté pour le titre d'officier de santé qui lui a été conféré après de sérieuses épreuves, et quarante-quatre élèves, provenant des quatre départements du ressort académique, ont obtenu le certificat de capacité pour exercer en qualité de sages-femmes ; ces élèves, lors des examens, ont toutes fait preuve d'un solide savoir. Dans la session destinée aux pharmaciens et aux herboristes, le jury a dû ajourner deux candidats au titre de pharmacien. Quatre autres candidats ont obtenu le titre qu'ils ambitionnaient d'acquérir. Aucun herboriste ne s'est présenté.

Pour terminer ce compte rendu, il nous a paru convenable, Messieurs, de chercher à vous donner l'idée du mouvement intellectuel qui anime l'École, en retraçant, à grands traits, les travaux de ses professeurs. Depuis la création des nouveaux Conseils académiques, nous n'avons pas encore osé aborder cette tâche devant vous, et aujourd'hui encore, elle ne saurait être accomplie complètement, car il n'est point admis que l'on puisse être juge dans sa propre cause (1). En parlant des travaux des professeurs, nous négligerons un grand nombre de mémoires lus devant les sociétés savantes et qui, malgré leur valeur, n'ont point été l'objet de publications spéciales (\*).

Les travaux de M. le professeur Blondlot ont eu pour objet la physiologie et la médecine légale ; leur importance et leur caractère de sérieuse originalité ne permettent pas une analyse restreinte. Dans la science biologique, les recherches qui préoccupent notre collègue, depuis près de vingt ans, se rapportent, presque exclusivement, à l'étude de la digestion. En 1843, M. Blondlot a publié une œuvre, fruit de recherches persévérantes. Cet ouvrage intitulé : *Traité analytique de la digestion, considérée particulièrement dans l'homme et dans les animaux*

(\*) Un certain nombre de paragraphes du compte rendu des travaux, contenant des énonciations trop techniques ont été passés à la lecture lors de la séance publique du 13 novembre et ont été communiqués seulement au Conseil académique, lorsqu'il a entendu la partie du rapport qui lui était exclusivement destinée.

*vertébrés*, fit sensation dans le monde scientifique, dans la presse médicale, reçut les honneurs de plusieurs traductions et fit décerner à son auteur, par l'Institut, la première mention honorable à l'occasion du grand prix de physiologie expérimentale. Permettez-moi, Messieurs, d'exposer sommairement le principe fondamental de ce long et consciencieux travail, devenu le pivot de tout un système et auquel l'auteur n'a pu atteindre qu'après avoir mis à contribution toutes les ressources dont la science peut aujourd'hui disposer. Pour la plupart des physiologistes modernes, la digestion est la métamorphose des aliments en produits solubles, les corps gras ayant seuls le privilège de pénétrer dans l'organisme à l'état de division, et, pour expliquer cette transsubstantiation, on a fait intervenir, comme agents chimiques indispensables, différentes humeurs, telles que la salive, le suc gastrique, la bile, le suc pancréatique qui se mêlent aux substances alimentaires à mesure qu'elles cheminent dans le tube digestif. M. Blondlot n'a point admis cette théorie. Pour lui, ce tube n'est pas seulement le laboratoire dans lequel les aliments sont préparés pour l'absorption, c'est aussi le lieu où aboutissent certains produits, matériaux usés, désormais inutiles à l'économie, et qui doivent s'en séparer. Parmi ces fluides divers, M. Blondlot n'a accordé qu'au suc gastrique la propriété d'être un agent chimique indispensable à la digestion, et il a étudié et analysé cette sécrétion d'une manière toute spéciale, en établissant, sur des animaux, des fistules gastriques, par des procédés de son invention aussi simples qu'ingénieux. Nous ne pouvons présenter de longs détails au sujet des expérimentations faites à l'aide du suc gastrique sur les matières qui, comme les viandes, contiennent de l'albumine, sur les fécules et sur les matières grasses. Disons seulement que M. Blondlot établit que les aliments, en définitive, ne subissent aucune métamorphose pendant l'acte de la digestion, et qu'ils pénètrent dans l'économie avec toute l'intégrité de leur composition, pour y subir plus tard, par le jeu des divers organes, des changements multiples et indispensables pour la réparation des pertes subies par l'organisme.

On comprend qu'en ouvrant hardiment de nouvelles voies

d'exploration par des expériences inconnues jusqu'à lui, qu'en apportant une vive lumière sur des points restés encore obscurs, et qu'en soumettant les idées reçues au creuset de l'expérimentation, sans s'incliner devant l'autorité des noms ou devant la sanction des temps, M. Blondlot devait susciter à son œuvre des contradicteurs, et c'est pour développer les preuves de ses assertions primitives que notre confrère a dû publier la série des mémoires dont il nous reste à vous entretenir.

Parmi les doctrines nouvelles, consignées dans le traité de 1843, une de celles qui ont soulevé le plus de discussions est l'opinion qui dépossède la bile des vertus merveilleuses que, depuis si longtemps, on s'était plu à lui attribuer relativement à la digestion. En 1846, M. Blondlot, dans un mémoire intitulé : *Essai sur les fonctions du foie et de ses annexes*, donna, à l'appui de son affirmation, des preuves incontestables. Ayant établi des fistules sur des animaux qui, tout en perdant au dehors la totalité du fluide biliaire, n'en conservèrent pas moins, pendant plusieurs années, la santé la plus parfaite, l'auteur fut en droit, en effet, de soutenir que la bile n'était point indispensable à la digestion. La vérification anatomique des faits relatifs à ces expériences qui, sans précédents, faisaient tomber tous les doutes, eut lieu publiquement, à l'amphithéâtre de l'École de Nancy, et l'Institut constata l'importance de l'œuvre scientifique, en accordant à son auteur un prix prélevé sur les fondations faites par M. de Monthyon.

A la suite de ses recherches sur la nature du principe acide qui domine dans le suc gastrique, M. Blondlot avait conclu que ce principe était dû à l'acide phosphorique incomplètement saturé par la chaux ou, en d'autres termes à du bi-phosphate calcaire. En 1854 notre collègue publia la première analyse quantitative qui ait été faite du suc gastrique, et, alors, seul de son opinion, il combattit les idées qui attribuaient l'acidité en question aux acides chlorhydrique, acétique et lactique. En 1857 il compléta son travail, et aujourd'hui son opinion est admise, plus ou moins complètement, par les hommes compétents en tête desquels se trouvent deux des plus éminents chimistes de notre époque, MM. Dumas et Wœhler.

Mais en inventant les fistules gastriques et les fistules biliaires, M. Blondlot avait ouvert aux travailleurs une mine féconde, et ses émules, en étudiant très-particulièrement la digestion des matières féculentes et des matières grasses, avaient cru reconnaître dans la salive et dans le suc pancréatique des agents de métamorphose pour ces aliments. En 1855, M. Blondlot entreprit de réfuter les faits allégués, il crut pouvoir les infirmer et conclure que le suc gastrique, sans action sur les matières amilacées, se borne à la disjonction de leurs granules qui, à raison de leur extrême ténuité, pénètrent en nature dans les vaisseaux absorbants.

Quant à la digestion des matières grasses, il n'était plus possible, depuis les travaux de M. Blondlot, d'invoquer l'action de la bile pour expliquer l'espèce d'émulsion admise généralement, et un savant, très-haut placé dans la science, reporta au suc pancréatique l'effet autrefois attribué à la bile. M. Blondlot crut encore devoir combattre cette idée, en 1855, dans une thèse soutenue pour obtenir le titre de docteur ès sciences, et bientôt les belles expériences faites à Alfort, par M. Colin, vinrent confirmer ses opinions. A la théorie de ses adversaires il crut pouvoir substituer une explication très-simple, en indiquant que les corps gras ne réclament, pour leur émulsion, que l'intermédiaire du chyme formé par les autres aliments.

Enfin, en 1857, dans un mémoire lu à l'Académie impériale de médecine, M. Blondlot tenta de démontrer la manière même d'agir du suc gastrique, et il indiqua que son action, analogue à celle des ferments, était due à un simple phénomène d'hydratation qui, tout en modifiant la cohésion des matières alimentaires, ne leur fait subir aucun changement de nature.

Nous ne suivrons pas notre confrère dans quelques autres recherches physiologiques, relatives notamment à l'origine du sucre de lait. Nous pensons que l'importance des faits signalés et que leur utilité sera notre excuse pour cette longue exposition, car, si des deux propositions attribuées si généralement, et sans doute fausement, à Fontenelle, vous repoussez, Messieurs, la première qui, pour condition d'une longue vie, indique la nécessité d'un mauvais cœur, vous êtes convaincus qu'il n'en est pas de même de la

seconde proposition, et que pour vivre longtemps il faut avoir un bon estomac.

Toutefois nous n'avons pas encore fini l'énumération des travaux de M. Blondlot. Il s'est occupé d'une manière spéciale de toxicologie; il a publié deux mémoires importants sur la recherche de l'arsenic. Dans l'un, paru en 1845, il a signalé une modification ingénieuse qui permet de régler l'appareil de Marsh. Dans l'autre, qui a été lu à l'Académie de médecine, en 1857, notre confrère a démontré que dans les calcinations des matières animales, au moyen de l'acide sulfurique, il se forme une proportion considérable de sulfure qui échappe aux recherches médico-légales, de telle sorte que, si les tissus ne recèlent que des traces de poison, les experts courent le risque d'en méconnaître la présence. L'importance de cette communication a motivé un travail de vérification au sein de la savante compagnie, et un rapport des plus honorables pour l'auteur a confirmé ses conclusions.

x Au moment de parler des travaux de M. Léon Parisot, diverses de ses œuvres anciennes, déjà, nous sont revenues à la pensée, et nous nous sommes souvenus de l'accueil bienveillant fait par la Société de médecine à la lecture de mémoires sur les lois de la contagion de la fièvre typhoïde, sur la stomatite, sur la dilatation des bronches, sur la tuberculisation, sur l'emploi du sulfate de quinine dans le rhumatisme articulaire, et sur la morve transmise du cheval à l'homme. Mais devant borner notre analyse, nous exposerons seulement les idées principales contenues dans des travaux plus récents et d'un ordre plus élevé encore. x

Après une étude des cartilages articulaires, M. L. Parisot a admis des idées opposées à celles qui ont cours le plus généralement. D'après des anatomistes distingués, les cartilages sont encore, en effet, considérés comme un produit de sécrétion analogue à celle des ongles ou de l'épiderme, comme une substance privée de vie, enduit inerte, ne pouvant être le siège d'un travail pathologique, susceptible seulement d'être altéré d'une manière mécanique, usé par le frottement, perforé par suite de la présence de bourgeons charnus, ou se séparant des os lorsque ces derniers organes sont

malades. M. L. Parisot professe, depuis bien des années, que la substance cartilagineuse est organisée, qu'elle peut être le siège de troubles nutritifs, de phénomènes pathologiques, et qu'elle n'est point recouverte par la membrane synoviale. Les résultats des recherches de notre confrère ont été confirmés par les travaux de MM. Redfern et Broca, et surtout par les belles expériences de M. Flourens.

Ces diverses expériences parlent toutes dans le même sens, et, comme dit M. Flourens en terminant ses conclusions, « elles » accusent toutes la sensibilité des parties fibreuses et tendineuses, » latente ou cachée à l'état sain, et manifeste, patente, excessive, » à l'état malade. Une grande contradiction de la science disparaît donc enfin ! Ces mots de : douleur de la goutte, du rhumatisme articulaire, des os, ont enfin un sens ; je dis un sens physiologique, car tant que les parties, siège de ces douleurs, » passaient pour absolument insensibles, ces mots n'en avaient » pas. Comment expliquer l'existence de la douleur et des plus » cruelles douleurs avec des parties insensibles ?

» Haller n'a donc vu que l'état normal, que l'état sain. Toutes » ses expériences ne se rapportent qu'à cet état. Au fond, et quoi » qu'il en ait dit, lui, et son école, qui, sur ce point, domine depuis un siècle, il n'y a point de parties absolument insensibles » dans le corps vivant.

» La sensibilité est partout ; et dans les parties mêmes (les tendons, les ligaments, la dure-mère, le périoste), où habituellement elle est le plus obscure, il suffit d'un degré d'irritation ou » d'inflammation donné pour la faire passer aussitôt de l'état latent et caché à l'état patent et manifeste. »

× En 1855, M. L. Parisot a entrepris une série d'expériences sur l'origine de la production du sucre dans l'économie. Ainsi que l'avait indiqué M. Claude Bernard, il a admis que le foie n'était pas l'organe condensateur de la matière sucrée, mais qu'il présidait à sa formation même, indépendante de l'alimentation au moyen des féculés.

Passant à un autre ordre de faits, notre collègue s'est occupé du rythme des battements du cœur. Il n'y a guère, en physio-

logie, de question qui ait donné lieu à plus d'opinions contradictoires; aussi, M. L. Parisot s'est-il empressé de mettre à profit une anomalie présentée par un jeune homme jouissant d'une bonne santé, et offrant une fissure sternale dont l'écartement permettait de constater les mouvements du cœur à travers la peau de la poitrine. Ce jeune homme qui voyageait, en tirant profit de sa singulière anomalie, fut conduit par nous à l'hôpital Saint-Charles, et depuis il a été l'objet de plusieurs publications. Les conclusions émises par M. L. Parisot sont loin de confirmer les indications des anciennes théories.

Le ventricule du cœur n'attend point, pour opérer sa contraction, que l'oreillette ait terminé la sienne, et pendant l'ampliation de l'oreillette, le ventricule ne reste pas vide. On peut comparer le mouvement dont ces deux cavités sont animées à un mouvement péristaltique s'étendant très-rapidement de l'une à l'autre. Aussi le passage du sang à travers elles est-il continu, et il n'offre point dans son parcours les temps d'arrêt complet formulés par les théories. Sans doute, la colonne de sang subit, par suite des mouvements de contraction et de dilatation des parois du cœur, une altération de forme, mais elle n'est point interrompue. Il y a lieu d'ajouter que la délicatesse des valvules du cœur ne peut permettre de supposer, soit dans leur présence, soit dans leur action, un antagonisme équivalent à la pression subie par la colonne sanguine, et que, d'autre part, la juxtaposition exacte des parois du cœur n'est point matériellement possible pendant la contraction de cet organe. Il ne faut donc plus chercher dans l'action du cœur, ces alternances ponctuelles indiquées dans les traités dogmatiques. Les mouvements de l'organe central de la circulation, distincts par une opération de notre pensée, se succèdent avec une rapidité si grande que l'œil et l'oreille de l'observateur ne sauraient les séparer complètement. Le physiologiste reconnaît, dans l'auscultation du cœur, deux bruits, séparés l'un de l'autre par un court silence et suivis par un repos plus long que le précédent. M. L. Parisot pense que le premier bruit, qui est sourd et prolongé, accompagne plusieurs actes, successifs certainement, mais simultanés pour nos sens. Pendant ce bruit, qui

coïncide avec le choc du cœur contre la poitrine, le sang passe de l'oreillette dans l'artère même, au moyen de la contraction de l'oreillette, de la dilatation du ventricule et de la contraction immédiate de cette même cavité. M. L. Parisot pense que les bruits du cœur sont produits uniquement par le jeu des valvules. C'est à la tension de la valvule mitrale qui sépare les deux cavités gauches du cœur que doit être attribué, au moment de la systole ventriculaire, le premier bruit, sourd et prolongé reconnu à l'auscultation. Le second bruit doit être rapporté au jeu des valvules sigmoïdes, au moment où le choc en retour dû aux deux colonnes sanguines, abaisse ces soupapes, placées à l'orifice de l'artère pulmonaire dans le ventricule droit, comme à l'origine de l'artère aorte, dans le ventricule gauche. M. le docteur L. Parisot a rapproché, aussi, les bruits anormaux, perçus lors des maladies de cœur, des lésions reconnues, et il a conclu que le bruit anormal entendu lors du premier temps des battements du cœur, n'implique pas une lésion de l'orifice artériel ; qu'une lésion des valvules sigmoïdes pouvait coïncider avec un bruit de souffle, reconnu au premier temps, mais que ces valvules étaient certainement malades, lorsque ce même bruit de souffle, si fréquemment signalé dans les cliniques, coïncidait avec le deuxième temps des battements du cœur.

× M. L. Parisot a aussi pris part à la rédaction des rapports généraux sur les travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Meurthe dans laquelle il a été remplacé par notre laborieux confrère, M. le docteur Demange ; mais à l'occasion de ces œuvres qui embrassent un horizon si vaste, il faut nommer MM. Simonin père (2), Blondlot, Grandjean et V. Parisot. Météorologie, constitutions médicales, épidémies, établissements insalubres, habitations et statistiques, tels sont les sujets traités par nos confrères et qui ont contribué à élever la valeur des publications faites par le Conseil central de Nancy à un tel niveau, qu'elles ont été spécialement signalées à tous les conseils d'hygiène de France, dans une circulaire récente signée par S. E. M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Les noms qui viennent d'être cités se retrouvent en parcourant



la liste des auteurs des comptes rendus de la société de Médecine de Nancy, et à ces noms doivent s'ajouter encore ceux de MM. Laurens, A. Simonin, Xardel, Poincaré et E. Bertin.

Nous aurions bien des faits à énoncer pour compléter l'esquisse des travaux des professeurs actuels de l'Ecole; l'espace manque, mais nous ne pouvons passer toutefois sous silence le nouveau procédé d'extraction de la cataracte qui, entre les mains de son auteur M. le professeur Béchet, a déjà été suivi de si beaux résultats; la biographie de M. Léon Bonfils, par M. le docteur Roussel; les considérations sur l'importance des études anatomiques par M. Demange; l'appréciation des nombreux travaux de M. de Haldat par M. le docteur Grandjean, et un discours sur la nécessité de la discipline dans les études par M. V. Parisot. Pour terminer cette longue revue, nous n'avons plus, Messieurs, qu'une seule remarque à ajouter. Les transformations successives dans notre enseignement médical, en multipliant les sources d'instruction et en nécessitant un accroissement dans le nombre des professeurs, ont contribué à grandir sans cesse les efforts faits en vue de la science, et, aujourd'hui, nous sommes heureux et fiers d'avoir pu marquer la large part prise par l'Ecole de médecine de Nancy dans les travaux importants de notre contrée écrits en vue du soulagement des souffrances de l'homme.